

L'ANCIENNE HALLE AUX VIANDES À LIÈGE

Considéré comme le plus important témoin de l'architecture civile du XVI^e siècle à Liège, cette ancienne Halle de 42m sur 15m environ, édifiée entre 1544 et 1546, garda la même fonction de l'origine jusqu'à sa fermeture en 1981. L'étage de la partie nord, de 12m. de long, servit aux assemblées de métier, abrita une école, la bibliothèque communale, puis un atelier d'artiste.

Au milieu du XX^e siècle, l'accès au port vers le sud est élargi, donnant lieu à un abandon progressif des immeubles. Le front bâti de la rue de la Halle, à l'est, est détruit en 1967 et remplacé par l'actuel parking; à la même époque, se construit la cité administrative. La Halle aux Viandes cessa toute activité en 1980. Il fallut attendre 1995 pour voir enfin débiter le chantier de restauration. Cependant, la Halle n'a toujours pas d'affectation précise. C'est là son principal problème.

Architectes:
PIERRE HEBBELINCK
ALAIN RICHARD

Propriété de la Ville de Liège, la Halle l'immeuble avait déjà fait l'objet de deux tentatives de restauration: en 1960 un projet émanant de l'architecte de la Ville, en 1980 une adjudication concours. Toutes deux ont avorté: trop de partenaires, trop d'avis divergents...

En 1992, l'échevin de l'urbanisme de l'époque demande à Pierre Hebbelinck¹ d'étudier les capacités volumétriques et portantes de la Halle, et de présenter une esquisse qui tienne compte du budget disponible, limité.

L'architecte appréhende d'abord le projet sur le plan urbain. Entourée à l'origine du front bâti de quatre rues, la Halle est actuellement dégagée sur deux côtés, au sud vers la voie à grande vitesse, à l'est vers le parking, et écrasée par la haute tour du Centre administratif voisin.

Ce dégagement a aussi pour conséquence un contact plus direct avec le fleuve, la Meuse décrivant à cet endroit une courbe qui la rapproche du centre-ville. Visible à partir de la rive gauche, la Halle devrait, selon l'architecte, avoir un statut plus marquant dans le paysage urbain: "la protection de ce patrimoine ancien doit être entendue comme la mise en valeur d'un signe et, de ce fait, certains aménagements d'accompagnement du site nous semblent indispensables".

Le projet d'aménagement urbain

Comme contrepoint horizontal à la verticalité de la tour administrative, un socle double la longueur de la Halle, formant une sorte de grande terrasse vers les quais de la Batte et vers la Meuse. Au nord, pour fermer la place, le projet prévoit une rangée d'arbres, pour remplacer la colonnade en béton construite en prolongement de la cité administrative. La césure du front bâti au sud est scandée par deux mâts en pins Douglas, issus de la région de Theux. Ils culminent à 27m50 face au fleuve. L'un ancré dans la terrasse et l'autre, légèrement décalé, répondant à la tour du Centre administratif, matérialisent l'alignement et créent une "porte" d'accès à la place.

Au sud, un ponton permet d'accéder à l'entrée en franchissant "le fossé" créé pour dégager des traces archéologiques et à la seule cave non occupée par des équipements techniques.

La restauration de la Halle

Les études préalables, auxquelles ont collaboré de nombreux instituts et l'Université de Liège, ont permis de constater de grandes faiblesses constructives existantes parfois dès l'origine - défauts de mise en œuvre de pierres de parement, mauvaise coordination liaison entre charpenterie et maçonnerie, réemploi- ou apparues suite à des adjonctions ou transformation...-, entraînant entre autres les conséquences suivantes: bombardement des maçonneries au-dessus des linteaux (vers l'extérieur), basculement de l'ensemble d'ouest en est, déplacement du pignon essenté vers le sud entraînant partiellement la tête du pignon nord vers l'intérieur, etc. Le démontage des croisées au XVIII^e a encore affaibli la résistance au droit des linteaux.

Le principe de restauration retenu est de maintenir l'état ancien de la Halle en conservant sa patine et ses déformations. Les déformations structurellement stables sont conservées, les parties qui présentaient un danger sont démontées et remontées avec, de préférence, les pierres d'origine. Les réparations des surfaces de pierre sont traitées au cas par cas. Les cassures sont réparées à l'aide de mortier minéral, les trous et fissures sont colmatés. Par contre, les trous d'ancrage de l'auvent périphérique sont rebouchés par du plomb estampillé (matériau se démarquant de la pierre). Les maçonneries extérieures sont nettoyées par un procédé non agressif, puis rejointoyées et protégées jusqu'au larmier par un produit anti graffiti.

Le premier étage de la partie sud, dont les colonnes sont décalées par rapport à celles du rez-de-chaussée situées dans l'axe, est supprimé, pour laisser apparaître le grand vaisseau de la charpente. Les parties historiques remarquables et particulièrement visibles sont restaurées et, si nécessaire, refaites à l'identique, les parties déformées particulièrement sensibles sont consolidées par des pièces nouvelles identifiables (par ex. moilage par des pièces en acier spécialement dessinées), les moilages techniques de second ordre étant aménagés sous les finitions.

La superstructure de la charpente et la couverture en ardoises, entièrement neuves, coiffent la charpente ancienne et les murs gouttereaux, un joint en zinc permettant de raccorder le dièdre régulier de l'élément neuf aux contours irréguliers du bâti ancien. Deux lucarnes, aux formes acérées, traduites, en verre structural, la volumétrie originelle. Les joues intérieures, pénétrantes, rappellent les anciennes cloisons de l'étage, et conduisent la lumière à l'intérieur de l'espace de la Halle.

Les baies de fenêtre sont toutes munies au centre d'un meneau métallique d'une section identique à celle de l'ancien meneau, déduction faite des congés. Cette pièce est posée sur vérin et reliée au sommet par une rotule sur joint néoprène, afin de rattacher les irrégularités du bâti existant.

L'aménagement intérieur

Pas plus au moment de l'avant-projet qu'au moment des travaux, il n'y eut de programme précis.

Cependant, une exploitation des lieux indépendante au nord et au sud apparut intéressante: la Ville garderait la partie nord, avec plusieurs salles de réunions, et louerait la partie sud. Cette distinction d'occupation différenciée, alliée au désir de "garder à la Halle son aspect d'origine" et à la nécessité de stabiliser la construction, amena les architectes à concevoir un aménagement intérieur qui se détache volontairement de la structure existante.

Deux points durs, aux deux extrémités, vont être insérés, reliés à la Halle par des bracons en acier. Un mur de refend en béton qui sépare totalement la partie haute, au nord, de la partie basse, au sud, forme le troisième point dur.

A+, no 153, août-sept. 1998, p. 34-37

Le premier étage de la partie sud, dont les colonnes sont décalées par rapport à celles du rez-de-chaussée situées dans l'axe, est supprimé, pour laisser apparaître le grand vaisseau de la charpente. Les parties historiques remarquables et particulièrement visibles sont restaurées et, si nécessaire, refaites à l'identique, les parties déformées particulièrement sensibles sont consolidées par des pièces nouvelles identifiables (par ex. moisaie par des pièces en acier spécialement dessinées), les moisaies techniques de second ordre étant aménagés sous les finitions.

La superstructure de la charpente et la couverture en ardoises, entièrement neuves, coiffent la charpente ancienne et les murs gouttereaux, un joint en zinc permettant de raccorder le dièdre régulier de l'élément neuf aux contours irréguliers du bâti ancien. Deux lucarnes, aux formes acérées, traduisent, en verre structural, la volumétrie originelle. Les joues intérieures, pénétrantes, rappellent les anciennes cloisons de l'étage, et conduisent la lumière à l'intérieur de l'espace de la Halle.

Les baies de fenêtre sont toutes munies au centre d'un meneau métallique d'une section identique à celle de l'ancien meneau, déduction faite des congés. Cette pièce est posée sur vérin et reliée au sommet par une rotule sur joint néoprène, afin de rattraper les irrégularités du bâti existant.

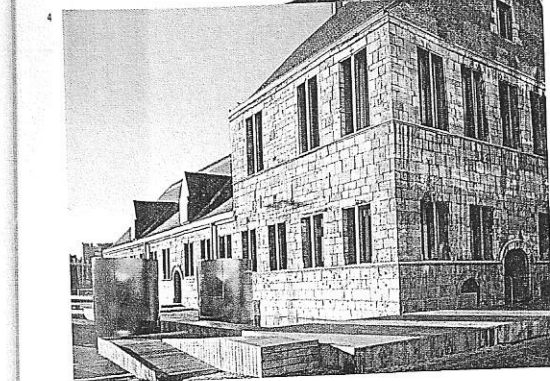
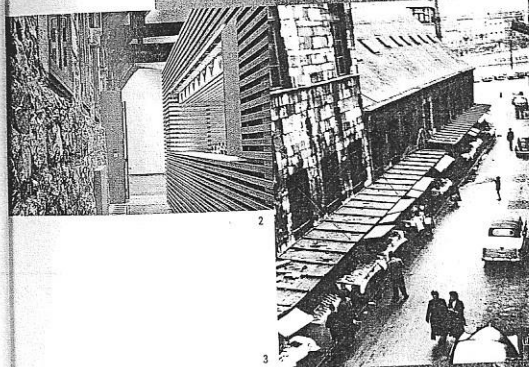
L'aménagement intérieur

Pas plus au moment de l'avant-projet qu'au moment des travaux, il n'y eut de programme précis.

Cependant, une exploitation des lieux indépendante au nord et au sud apparut intéressante: la Ville garderait la partie nord, avec plusieurs salles de réunions, et louerait la partie sud.

Cette distinction d'occupation différenciée, alliée au désir de "garder à la Halle son aspect d'origine" et à la nécessité de stabiliser la construction, amena les architectes à concevoir un aménagement intérieur qui se détache volontairement de la structure existante.

Deux points durs, aux deux extrémités, vont être insérés, reliés à la Halle par des bransons en acier. Un mur de refend en béton qui sépare totalement la partie haute, au nord, de la partie basse, au sud, forme le troisième point dur.



Seul un passage technique en sous-sol permet une communication entre ces deux parties, lors de l'entretien des deux installations de chauffage par exemple.

Au sud, la mezzanine au-dessus de l'entrée, accessible par un escalier tournant en colimaçon, crée une transition avant de pénétrer dans la Halle.

Au nord une "boîte gigogne" s'élève sur trois niveaux. Entièrement fermée aux étages, accessibles séparément par deux escaliers combinés, cet élément contemporain, permet, tel un bathyscaphe, de sonder les "profondeurs", de remarquer les traces d'arrachement sur la face intérieure des murs extérieurs, d'approcher les piédroits de la cheminée exposés sur des supports métalliques, ou d'apercevoir la ville au travers de la double peau ainsi constituée. Pour ne pas entrer en concurrence avec les parois en pierre du bâti anciens, tous les ajouts contemporains sont en béton enduit.

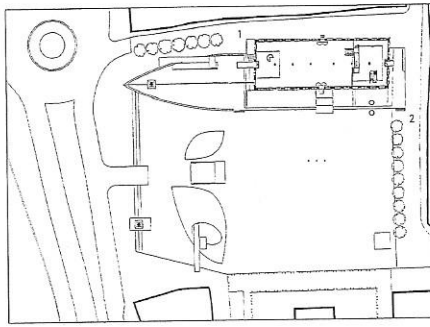
Seules les "commodités" et, ou leur accès, témoignent de la préoccupation d'une éventuelle occupation.

Au sud, un grand volume trapézoïdal, tout de bois revêtu, occupe l'espace d'une des deux travées: vestiaire, bar en liaison avec la cuisine au sous-sol par l'intermédiaire d'un monte-charge, wc pour handicapés. Au nord, l'ascenseur donne accès aux sous-sols et aux sanitaires.

Motivés par le respect de l'existant, les architectes ont développé une approche très intellectuelle: le principe du détachement est ici poussé à l'extrême. Si chaque décision est mûrement réfléchie et chaque détail extrêmement étudié et soigné, l'absence d'un programme réel attribue aux fonctions accessoires un statut privilégié, au point d'occuper l'espace que l'on aurait préféré libre, simplement mis en valeur par la qualité du travail des architectes.

-Brigitte Libois

1 Le projet est ensuite traité au sein de l'atelier d'architecture Pierre Hebbelinck et Alain Richard

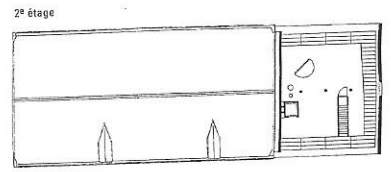
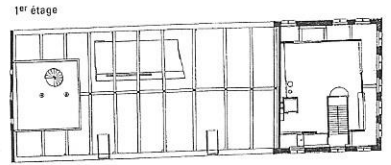
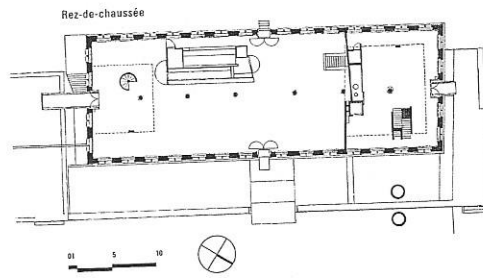


Plan d'implantation
1 Rue de la Goffe
2 Rue de la Boucherie



Plan d'implantation

- 1 Rue de la Goffe
- 2 Rue de la Boucherie



Maître de l'ouvrage:
VILLE DE LIÈGE - RÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Pouvoirs subsidiaires:
RÉGION WALLONNE - DGATLP - AMÉNAGEMENT
ACTIF; RÉGION WALLONNE - DGATLP - DIVISION DU
PATRIMOINE; PROVINCE DE LIÈGE; FONDS EURO-
PÉEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
RÉGIONAL

Chantier suivi par la:
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES
ET FOUILLES

Conseillers scientifiques

Lithologie:
INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

Stabilité:
UNIVERSITÉ DE LIÈGE - CRAU

Résines, pierres et bois:
ISSEP

Phytopathologie:
DUTRECO ANSELME SA

Météorologie:
FLORENT ULRIX

Géologie:
PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE

Archéologie:
RÉGION WALLONNE - DGATLP - DIVISION DU PATRI-
MOINE

Peintures anciennes:
SPRL JACQUES FOVILLE

Auteurs de projet:
PIERRE HEBBELINCK - ALAIN RICHARD ATELIER
D'ARCHITECTURE S.A.

Collaborateurs:
JACQUES ANTOINE; BÉNÉDICTE BRASSEUR; CÉLIA
CHARBAUT; LAURENCE CLAPDORP; ANNE-CATHERI-
NE CLERDENT; ERIC DEMOULIN; PIERRE DEWIT;
REBECCA GISCHER; GIL HONORÉ; FRÉDÉRIQUE
LAUMONT; FRANÇOISE MONSEUR; JEAN-PHILIPPE
POSSOZ; JEAN-MICHEL SOJIC

Ingénieur-conseil en stabilité:
JEAN DEHARENG SPRLU

Techniques spéciales:
BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS EN ÉQUIPE-
MENTS BICE SC

Entreprise générale:
SOCIÉTÉ DE TRAVAUX GALÈRE SA

- 1 Partie sud, vue intérieure du rez-de-chaussée avec le volume trapézoïdal en bois des "commodités"
- 2 Aile sud, le "couloir" entre le bloc des "commodités" et le mur ouest, rappel de l'échelle des anciennes ruelles avoisinantes
- 3 Rue de la Goffe avant 1981
- 4 Angle nord-est. A l'avant-plan, colonnes de ventilation
- 5 Vue générale du quartier de la Halle aux viandes, après travaux

Photos Alain Janssens